

# Anticiper les sÃ©cheresses tout en Ã©vitant les conflits d'usages

Dossier de la rÃ©daction de H2o  
October 2022

Profitant du lancement de Seine BassÃ©e, H2O a interrogÃ© Christophe BÃ©chu, ministre de la Transition Ã©cologique et de la CohÃ©sion des territoires sur la gestion quantitative et qualitative des ressources en eau du pays Ã l'horizon 2050. Pour le ministre, dans le prolongement des Assises de l'eau conduites en 2018 et 2019, la politique doit viser Ã : 1. Faciliter la recharge naturelle des nappes via la protection des zones humides, et plus gÃ©nÃ©ralement la prÃ©servation ou la reconstitution du bon fonctionnement des systÃmes aquatiques, mais via aussi les efforts de dÃ©simpermÃ©abilisation dont les bÃ©nÃ©fices sont multiples (allÃ©gement de la charge des rÃ©seaux d'assainissement, prÃ©vention des inondations et des pollutions des milieux aquatiques, dÃ©veloppement de la biodiversitÃ©, contribution Ã la rÃ©gulation thermique, Ã la qualitÃ© de l'air, Ã la qualitÃ© du cadre de vie) ; 2. Lutter contre les pertes, les prÃ©tÃ©vements excessifs et les gaspillages, et parallÃ¢lement imprimer dans la sociÃ©tÃ© une nouvelle perception de la valeur de l'eau ; 3. Favoriser de REUSE en vue de l'irrigation et du rÃ©approvisionnement artificiel des nappes. Enfin, 4. s'agissant de la question des retenues : la solution visant Ã stocker les eaux hivernales "excÃ©dentaires" en prÃ©vision des sÃ©cheresses est justifiÃ©e mais elle doit aller de pair avec une modification des usages (sous-entendus agricoles). C'est, selon lui, tout le sens du dÃ©cret de juillet - dÃ©cret 2022-1078 du 29 juillet 2022 relatif Ã la gestion quantitative de la ressource en dehors de la pÃ©riode de basses eaux - qui consolide le rÃ©le des prÃ©fets coordinateurs de bassin en matiÃ¨re de volumes prÃ©levables en hiver, en permettant ainsi d'anticiper les sÃ©cheresses.

Pour en savoir plus sur :

LA GENÃ‰SE de ce dÃ©cret du 29 juillet 2022 (issu du Varenne agricole de l'eau), voir les articles du cabinet Landot Avocats : A Un nouveau dÃ©cret sur la gestion quantitative de la ressource - A Un dÃ©cret tente de (moins mal) gÃ©rer les conflits d'usages

LES FAIBLESSES de ce dÃ©cret du point de vue des associations de dÃ©fense de l'environnement mais aussi de la FÃ©dÃ©ration nationale des collectivitÃ©s concÃ©dantes et rÃ©gies (FNCCR), voir l'article du cabinet Seban AssociÃ©s ou de la Banque des territoires